

# **CONSEIL MUNICIPAL**

---

## **COMPTE-RENDU de la séance du 8 AVRIL 2016**

Mme AMSELLEM est désignée comme Secrétaire de séance, à l'unanimité.

- N°1 - Le Secrétaire de séance procède à l'appel nominal :

Présents – Mme CECCALDI-RAYNAUD, M. DUEZ, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. FRANCHI, Mme GIRARD, M. CAVAYE, M. CAUMONT, M. BERNASCONI, M. PINSARD, Mme MADRID, Mme TROPENAT, M. BATISTA, Mme COUDER, M. CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. MOREAU-LUCHAIRE, M. GHANEM, Mme MESSAOUDENE, M. STURBOIS, M. MALEVERGNE, Mme FEDON-TRESTOURNEL, Mme ANDRÉ, Mme CAZENAVE, Mme LEBRETON, M. BOUCHINDHOMME, Mme HERMANN, M. METIVIER, M. LOTTEAU, Mme HARDY, M. KALOUSDIAN, Mme SIRSALANE, M. POEZEVARA, M. HAUTBOURG

Ont donné mandat – M. MARCHIONI à M. PINSARD, Mme DUBUS à Mme TROPENAT, Mme LACONTAL à M. BATISTA – Mme HEURTEUX à M. CAVAYE – Mme RENOUF à M. GHANEM, Mme SIRSALANE à M. KALOUSDIAN (à partir de la question n° 20) - Mme ABKARI à M. DUEZ (pour la question n°32) – M. POEZEVARA à Mme HARDY (de la question n°22 à la question n°24)

Est arrivé en cours de séance – M. GREBERT (présent à partir de la question n° 4 – uniquement pour le scrutin relatif à la constitution du jury)

Sont sortis en cours de séance – M. FRANCHI (de la question n°11 à la question n°12), M. GAHNASSIA (de la question n°12 à la question n°14), Mme GIRARD (question n°13), M. CAUMONT (de la question n°28 à la question n°29), M. BERNASCONI (de la question n°26 à la question n°29), Mme COUDER (de la question n°19 à la question n°20), M. CHAMBAULT (de la question n°25 à la question n°26), M. GHANEM (de la question n°19 à la question n°24), Mme MESSAOUDENE (de la question n°13 à la question n°14), Mme FEDON-TRESTOURNEL (de la question n°15 à la question n°16 et à la question n°37), Mme CAZENAVE (question n°12 et de la question n°30 à la question n°31), M. METIVIER (question n°17), M. KALOUSDIAN (de la question n°30 à la question n°31)

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 2 – Le Conseil, par **37 voix pour, 4 voix contre** (Mme Hardy, M. Poezevara, Mme Sirsalane, M. Kalousdian) et **1 abstention** (M. Hautbourg) adopte le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 9 mars 2016.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 3 – Il est donné communication au Conseil Municipal :
  - des décisions que le Maire a été amené à prendre en application des articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date	N°	Objet de l'arrêté
18/02/2016	4877	Fixation du tarif d'inscription à la Putéolienne du 13 mars 2016 : tarif de 2€ pour les résidents à Puteaux s'inscrivant à la course de 2 km et 4€ pour la course de 4 km. Pour les résidents hors commune, 4€ pour la course de 2km, 8€ pour la course de 4 km
23/02/2016	4884	Fixation des tarifs de la « nuit de l'eau » 2016 à 4 euros, gratuité pour les enfants de moins de 6
18/02/2016	4876	Mise à disposition de lignes d'eau au Palais de Sports, situé 2 allée Georges Hassoux à Puteaux, au profit de l'ES de Nanterre du 22 février 2016 au 4 mars 2016 (le tarif horaire est fixé à 60€ par location de ligne d'eau)

01/03/2016	5044	Mise à disposition d'un terrain communal au bénéfice de l'Association Solidarité Islamique de Puteaux, du 1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, moyennant un montant de 1200 € par mois portant sur un terrain d'une superficie de 1225 m <sup>2</sup> environ, équipé d'un chapiteau modulaire, situé 467 boulevard Aimé Césaire à Nanterre
22/02/2016	4857	Renouvellement de l'adhésion à l'association des Maires Franciliens pour un montant annuel de 3095.26€
23/02/2016	4860	Renouvellement de l'adhésion à l'association SOS MNS pour les piscines de la ville
23/02/2016	4863	Renouvellement de l'adhésion à l'association IFAC, pour un montant annuel de 3936.57 €
14/03/2016	5018	Renouvellement de l'adhésion à l'association ANACEJ pour un montant annuel de 1598.18€
04/ et 08/03/2016	296 et 305	Approbation de contrats de locations meublées à usage d'habitation, logements situés 45-47 rue des Pavillons : logement n°12 de 27.83m <sup>2</sup> contre un loyer mensuel de 211.79€ plus 24€ de provisions pour charges ; logement n°46 de 36.55m <sup>2</sup> contre un loyer mensuel de 278.15€ plus 24€ de provisions pour charges
11/03/2016	306	Conclusion d'un bail commercial au bénéfice de Mme MENAGER BLUET Vanina Vanille, société CHOCOW, portant sur le lot n° 7 du local sis 3 rue Chantecoq, moyennant un loyer trimestriel de 815 € charges comprises

- des décisions que le Maire a été amené à prendre en application des articles L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales

#### MARCHES PUBLICS

Date de Notification	Objet	Attributaires	Montant HT
08/10/2015	Contrat de cession des droits d'exploitation du concert "AEDES" qui a eu lieu le dimanche 13 décembre 2015 à 10h30 à la Vieille Eglise	ASSOCIATION ENSEMBLE VOCAL AEDES	11 000 euros
02/12/2015	Contrat de cession des droits d'exploitation du concert "CARMEN" qui a eu lieu le mercredi 02 décembre 2015 à 20h00 au conservatoire	ITING PRODUCTIONS	19 180 euros
15/12/2015	Contrat de cession des droits d'exploitation "LA DIGITALE" qui a eu lieu le vendredi 29 janvier 2016 à 20h45 au conservatoire	ENSEMBLE MUSICATREIZE	20 000 euros
04/01/2016	Contrat de cession des droits du concert "QUATUOR CAMBINI PARIS" qui a eu lieu le dimanche 10 janvier 2016 à 10h30 à la Vieille Eglise	LES IDEES HEUREUSES	6 500 euros
04/01/2016	Contrat de cession des droits du concert "MASTER CLASS" qui a eu lieu le dimanche 10 janvier 2016 au conservatoire	L'ACACIA THEATRE	450 euros
21/12/2015	Contrat de maintenance du logiciel de gestion de transports de personnes pour le garage municipal	M.J	Maintenance préventive : 7 800 euros par an Maintenance corrective : prix unitaires
22/12/2015	Contrat de maintenance du logiciel ACTE WEB	ARPEGE	Maintenance préventive : 291,35 euros par an Maintenance corrective : prix unitaires
29/12/2015	Contrat de maintenance du logiciel GEOD PLACIER	ILTR	Maintenance préventive : 1 855,82 euros par an Maintenance corrective : prix unitaire

29/12/2015	Contrat de maintenance du logiciel CORTO	SPALLIAN	Maintenance préventive : 4 100 euros par an Maintenance corrective : prix unitaires
29/12/2015	Contrat de maintenance de l'appareil de radiologie ICONOS R200 analogique pour le Centre Médical Françoise Dolto	SIEMENS HEALTHCARE SES	Prix de la maintenance annuelle de 17 400 euros TTC
29/12/2015	Contrat de maintenance de l'échographe MAMMOMAT INSPIRATION pour le Centre Médical Françoise Dolto	SIEMENS HEALTHCARE SES	Prix de la maintenance annuelle de 31 150 euros TTC
29/12/2015	Contrat de maintenance du panoramique dentaire ORTHOPHOS XG PLUS DS pour le Centre Médical Françoise Dolto	SIEMENS HEALTHCARE SES	Prix de la maintenance annuelle de 6 500 euros TTC
29/12/2015	Contrat de maintenance des fauteuils dentaires installés au Centre Médical Françoise Dolto	AIREL QUETIN	Prix de la maintenance annuelle de 1 600 euros
29/12/2015	Contrat de maintenance de l'échographe Logic E9 BT 10 S/N 102746 US pour le Centre Médical Françoise Dolto	GE MEDICAL SYSTEMS	Redevance annuelle de 7 829,84 euros
29/12/2015	Contrat de maintenance du logiciel SENTINEL	EUROLASE	Maintenance préventive : 360 euros par an Maintenance corrective : prix unitaire
10/12/2015	Fourniture et livraison de matériels de son, d'éclairage et de vidéo pour le Palais de la Culture et le théâtre des Hauts-de-Seine de la ville de Puteaux Lot n°1 : Matériels de son Lot n°2 : Matériels d'éclairage Lot n°3 : Matériels vidéo Lot n°4 : Matériels plateau	Lots n°1, n°3 et n°4 DIVERSITY Lot n°2 : EMBASE SYSTÈME AUDIO	Montant global et forfaitaire Lot n°1 : 14 822,62 euros Lot n°2 : 14 110,80 euros Lot n°3 : 6 299,21 euros Lot n°4 : 28 276,91 euros
10/12/2015	Acquisition et installation d'un simulateur de golf	NINE SPORT TECHNOLOGY	Montant forfaitaire de 43 090 euros
15/12/2015	Prestations de vérifications règlementaires des équipements sportifs de la Ville de Puteaux et de formation du personnel lors de ces contrôles	BUREAU VERITAS	Montant forfaitaire de 6 405 euros
23/12/2015	Prestations de service de gardiennage des sites de la Ville de Puteaux et des sites de l'OPH de Puteaux Lot n°1 : prestations de gardiennage des bâtiments publics et des résidences HLM Lot n°2 : prestations de gardiennage des manifestations, spectacles ou événements sportifs et culturels	Lots n°1 et n°2 : ORSO SECURITE PRIVEE	Les marchés sont traités à prix unitaires

28/12/2015	Fourniture de produits alimentaires destinés aux établissements de la restauration municipale de la ville et au CCAS de Puteaux Lot n°1 : fourniture de produits congelés / surgelés de volailles et d'abats, Lot n°2 : fourniture de produits laitiers et avicoles, Lot n°3 : fourniture de pains et de viennoiseries, Lot n°4 : fourniture de produits d'épicerie, Lot n°5 : fourniture de viande de volaille fraîche et de produits dérivés, Lot n°6 : fourniture de viande de boucherie fraîche et d'abats.	Lots n°1 et n°5 : SOCOGRA Lot n°2 : GUILLOT JOUANI Lot n°3 : France PAIN Lot n°4 : PRO A PRO Lot n°6 : SOCOPA VIANDES	Les marchés sont traités à prix unitaires
29/12/2015	Acquisition et mise en place de matériels et logiciels de sécurité Internet	PRESTIGE RESEAUX	Montant forfaitaire de 55 690,89 euros
29/12/2015	Appel d'offres ouvert relatif à l'entretien des réseaux d'arrosage automatique, la création d'arrosage et l'extension de la gestion centralisée et d'entretien des espaces verts et des sols sportifs de la ville et de l'OPH de Puteaux. Lot n° 1: Entretien des espaces verts Lot n° 2: Entretien des sols sportifs Lot n° 3 : Entretien et réparation des réseaux d'arrosage automatique, création d'arrosage et extension de la gestion centralisée	Lots n°1 et n°2 : ID VERDE Lot n°3 : SEGEX ENERGIES	Les marchés sont traités à prix unitaires
30/12/2016	Travaux d'aménagement des espaces publics de l'éco-quartier des Bergères Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (vrd), éclairage public, électricité bt, signalisation lumineuse tricolore (slt), pour les phases 1 à 4 de la zac des bergères uniquement Lot n°2 : espaces verts, arrosage automatique, pour l'ensemble du projet (ZAC des bergères et ZAC Charcot) Lot n° 3 : bassins d'agrément, pour l'ensemble du projet (ZAC des bergères et ZAC Charcot) Lot n° 4 : ouvrages d'art, pour les phases 1 à 8 de la ZAC des bergères uniquement Lot n° 5 : métallerie et clôtures, pour l'ensemble du projet (ZAC des bergères et ZAC Charcot) Lot n° 6 : couverture de la rd 913 Lot n° 7 : chauffage urbain (non concerné par la présente consultation, ce lot fera l'objet d'une consultation spécifique ultérieure)	Lot n°1 : WATELET (mandataire) groupé avec ENTRA Lot n°2 : AGRIGEX ENVIRONNEMENT (mandataire) groupés avec SEGEX ENERGIES et ESPACE DECO Lot 3 : SEGEX (mandataire) groupés avec SEGEX ENERGIE, SRBG et GTH Lot n°4 : SEGEX (mandataire) groupé avec ECMB Lot n°5 : PICARDIE METALLERIE SERVICE Lot n°6 : RAZEL BEC (mandataire) groupé avec SEGEX SAS	Montants forfaitaire de : Lot n°1 : 4 148 558.06 euros Lot n°2 : 1 599 480.02 euros Lot n°3 : 8 952 534.20 euros Lot n°4 : 3 291 602.78 euros Lot n°5 : 812 433.00 euros Lot n°6 : Offre variante : 10 907 437.80 euros
31/12/2015	Elaboration d'un agenda d'accessibilité programmée	ACCEO	Montant forfaitaire de 52 500 euros
04/01/2016	Organisation d'un festival de bandes dessinées au mois de mai 2016 (deuxième marché subséquent)	BD'ESSONE	116 000 euros
18/01/2016	Acquisition d'appareils de fitness aquatique	CARDI'EAU	Montant forfaitaire de 26 449,20 euros

20/01/2016	Désinsectisation et dératisation des propriétés, des parcs et des réseaux communaux	ATEC HYGIENE	Le marché est traité à prix unitaires
28/01/2016	Réalisation, fabrication et pose d'enseignes et de traversées artisanales de rues sur différents sites de la Ville de Puteaux	AVENIR NUMERIQUE	Le marché est traité à prix unitaires
29/01/2016	Organisation de la soirée du personnel communal de la Ville de Puteaux 2016	SES DES FRERES BOUGLIONE	Montant forfaitaire : 185 210 euros
29/01/2016	Acquisition et livraison de matériels multimédia et de climatisation pour les services municipaux de Puteaux Lot n°1 : fourniture et livraison de matériels multimédia Lot n°2 : fourniture et livraison de matériels de climatisation et de ventilation	Lot n°1 : GITEM EDERY Lot n°2 : TEREVA	Les marchés sont traités à prix unitaires
04/02/2016	Acquisition et livraison de petits équipements type "accessoires" pour la Police Municipale de la Ville de Puteaux	GK PROFESSIONAL	Le marché est traité à prix unitaires
04/02/2016	Prestations de maintenance des jeux pour les séniors situés sur le territoire de la commune de Puteaux	RECRE'ACTION	Le marché est traité à prix unitaires
11/02/2016	Maintenance et entretien multiservices de la résidence des Trois Hameaux à Ploemeur	COFELY AXIMA	Le marché est traité à prix unitaires

#### AVENANTS

Date de Notification	Objet	Attributaires
24/12/2015	Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition de distributeurs de boissons	COFIGES
28/12/2015	Avenant de transfert n°1 au contrat de maintenance du logiciel ATAL	BERGER LEVRAULT
28/12/2015	Avenant de transfert n°1 au contrat de maintenance du logiciel CORTO et MEMENTO	SPALLIAN
30/12/2015	Avenant n°1 relatif à la convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire santé au profit des agents actifs et inactifs de la Mairie de Puteaux et du CCAS de la Ville de Puteaux	OCAD et INTERIALE
30/12/2015	Avenant n°1 au lot n°2 (acquisition d'ordinateurs et de tablettes numériques) au marché relatif à la fourniture et l'installation de tableaux numériques, interactifs et du matériel informatique et audiovisuel nécessaire à leurs usagés	ECONOM PRODUCT & SOLUTIONS
06/01/2016	Avenant n°1 au lot n°5 (électricité, VMC, plomberie) du marché relatif aux travaux d'aménagement des services publics dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie	HUARD
08/01/2016	Avenant n°1 au marché relatif à la fourniture, à la location, à l'installation et à la maintenance d'une patinoire en glace pour la commune de Puteaux dans le cadre de l'opération intergénérationnelle "Puteaux en Glace" saison 2015/2016	DELTA TEMP France

28/01/2016	Avenant n°1 au marché relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception et la réalisation de système de contrôle d'accès au sein de l'Hôtel de Ville et du Palais des Sports	NAOMIS
29/01/2016	Avenant n°1 au lot n°1 du marché relatif aux travaux de rénovation du parvis de l'esplanade de l'Hôtel de Ville	CERP
16/02/2016	Avenant n°2 au marché relatif à la maintenance du logiciel Courier Logik	C-LOGIK

**Il est communiqué au Conseil Municipal l'agrément des sous-traitants suivants :**

1	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise BUREAU VERITAS, sous-traitant, pour la vérification triennale réglementaire des systèmes de sécurité incendie du désenfumage mécanique du cinéma pour un montant de 1 250,00 €
2	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise CKD INDUSTRIE, sous-traitant, pour l'entretien du poste HT pour un montant de 1 660,00 €
3	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise THOT, sous-traitant, pour l'entretien et le dépannage des chaudières pour un montant de 2 692,12 €
4	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise THOT, sous-traitant, pour l'entretien et le dépannage des chaudières pour un montant de 1 599,84 €
5	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise SLAT, sous-traitant, pour les travaux de changement de dalles de faux-plafond à AMICA pour un montant de 3 380,00 €
6	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise SLAT, sous-traitant, pour les travaux de changement de dalles de faux-plafond en bureau à l'Hôtel de Ville pour un montant de 976,00 €
7	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise BEST, sous-traitant, pour une étude pour reprise structurelle au RDC de 3 ouvertures créées au R+1 de l'Hôtel de Ville pour un montant de 1 000,00 €
8	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise RENOUX BOURCIER UNIPARQUET, sous-traitant, pour des travaux d'aménagement menuisé au Moulin pour un montant de 33 348,00 €
9	Marché de travaux de démolitions des bâtiments communaux sur le territoire de Puteaux pour l'entreprise SOCIETEP, titulaire, et l'entreprise SANITRA SERVICES, sous-traitant, pour le dégazage d'une cuve à carburant pour un montant de 450,00 €
10	Marché d'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise SECM SAS, sous-traitant, pour la mesure de la tension des câbles contreventement des façades double peau de la Médiathèque et du cinéma pour un montant de 4 150,00 €.
11	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais des Sports pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise SIGMA, sous-traitant, pour la mise en place d'un by pass de sepage sur adoucisseur ECS PDS pour un montant de 0 €.
12	Marché d'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise BUREAU VERITAS, sous-traitant, pour la vérification triennale réglementaire des systèmes de sécurité incendie du désenfumage mécanique du cinéma pour un montant de 0 €.

13	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux et de l'OPH de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise SLAT, sous-traitant, pour les travaux de création de plafond suspendu à l'Hôtel de Ville dans l'atelier informatique pour un montant de 1 560,00 €
14	Travaux d'entretien, de maintenance et de réhabilitation courants des bâtiments communaux et de l'OPH de Puteaux pour l'entreprise ELIEZ, titulaire, et l'entreprise ADS RENOVATION, sous-traitant, pour des travaux de peinture de l'ensemble des sites de la Ville pour l'année 2016 pour un montant maximum de 200 000 €
15	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais des Sports pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise THOP, sous-traitant, pour l'entretien et le dépannage des chaudières pour un montant de 1 346,06 €
16	Travaux de rénovation de l'esplanade de l'hôtel de ville de la société CERP, titulaire, et l'entreprise TECHNIC PROJECT, sous-traitant, pour des travaux de renforcement pour 60 000 €
17	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais des Sports pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et de l'entreprise MG International Poséidon, sous-traitant, pour la maintenance annuelle pour les deux bassins intérieurs sportifs et initiation équipés du système Poséidon (système d'aide à la prévention des noyades) pour un montant de 27 000 €.
18	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et de l'entreprise CKD Industrie, sous-traitant, pour l'entretien des postes HT de la Médiathèque et du cinéma pour un montant de 1 660 €
19	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux et de l'OPH de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise LANJI SARL, sous-traitant, pour les travaux de complément résine dans les locaux AMICA pour un montant de 4 049,95 €

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 4 – Le Conseil, à l'unanimité, approuve** le principe de réalisation d'une opération de construction d'un groupe scolaire au Quartier Pressensé, situé rue Voltaire à Puteaux, **approuve** le montant de l'estimation financière pluriannuelle correspondante, arrêtée à la somme de 8 000 000 € HT soit 9 600 000 € TTC, **autorise** Madame le Maire à lancer la procédure de concours restreint, conformément aux dispositions des articles 70 et 74 II du Code des Marchés Publics, **approuve** le montant de la prime de 15 000 € HT, soit 18 000 € TTC, à verser à chaque candidat invité à remettre une offre et ayant remis des prestations conformes au règlement de concours, **autorise** Madame le Maire à solliciter des subventions en vue de la réalisation de cette opération et à signer tous les actes en résultant,

**Désigne** au scrutin secret, suivant le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres du Conseil Municipal composant le jury de concours pour la construction d'un groupe scolaire au Quartier Pressensé, situé rue Voltaire à Puteaux, dont Madame le Maire est président de droit :

MEMBRES TITULAIRES :

- Vincent Franchi (37 voix)
- Emmanuelle Heurteux ( 37 voix)
- Anne-Marie Amsellem (37 voix)
- Franck Cavayé (37 voix)
- Francis Poezevara (5 voix)

MEMBRES SUPPLEANTS :

- Edouard Lotteau (37 voix)
- Pascal Caumont (37 voix)
- Marie Fedon-Trestournelle (37 voix)
- Pascal Moreau Luchoire (37 voix)
- Bouchra Sirsalane (5 voix)

*Arrivée de M. Grébert (après le vote de la délibération) qui a pris part à la désignation des membres du jury*

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 5 – Le Conseil, par 38 voix pour et 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **approuve** le projet de convention relatif au transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Puteaux et **autorise** le Maire à signer ladite convention, **autorise** le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires et à signer tous actes afférents à cette affaire.



Rapporteur – M. BALLETT

- **N° 6** – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (*Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara*) **décide** l'acquisition amiable de 3 lots de copropriété libres de toute occupation appartenant aux conjoints Backhaus : appartement au 3<sup>ème</sup> étage d'environ 43 m<sup>2</sup> (lot n°9), d'une cave en sous-sol (lot n°11) et de combles (lot n°16) situé 118 avenue du Président Wilson, au prix de DEUX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE EUROS HORS TAXES (286 000 € HT), **prend** en charge les frais notariés et diagnostics liés à cette acquisition, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette acquisition et à signer tout acte afférent à cette affaire.

Rapporteur – M. BALLETT

- **N° 7** – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (*Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara*) **approuve** la cession amiable à la Ville par la SCI DU 27 RUE DU MOULIN à l'euro symbolique non versé de la bande de 1,45 mètres carrés environ s'étendant entre la parcelle J n°10 et la parcelle J n°91, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette affaire.

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 8** – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (*Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara*) **décide** la désaffectation de la bande de terrain jouxtant la parcelle Z 139 sur l'avenue Georges Pompidou (partie section Z désignation provisoire "a", d'une superficie de 66 m<sup>2</sup> environ) appartenant à la Ville, conformément au plan annexé à la présente délibération, **décide** le déclassement de ladite bande de terrain du domaine public communal, **autorise** la cession de la bande de terrain, au profit de la société FEDERAL DEVELOPPEMENT ou substituée au prix de 116 100 € (CENT SEIZE MILLE CENT EUROS), **autorise** Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette affaire et à signer tout document ou acte y afférent,

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 9** – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (*Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara*) **adopte** l'amendement relatif au montant de cession prévu à l'article 1<sup>er</sup> de la délibération relative à la cession amiable d'une partie de la parcelle T n°82 en le fixant à 286 000 EUROS (DEUX CENT QUATRE-VINGT SIX MILLE EUROS).

Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (*Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara*) **approuve** la cession amiable à la société PKH ou substituée d'une partie de la parcelle cadastrée T n°82 libre de toute occupation et en l'état pour une contenance de 231 m<sup>2</sup> environ, située 102B rue de la République pour un montant de 286 000 EUROS (DEUX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE EUROS) net vendeur, conformément à l'emprise foncière déterminée dans le plan annexé à la présente délibération. Ce prix comprend la servitude de cour commune d'environ 24,90 m<sup>2</sup>. L'indemnité d'immobilisation est fixée à 10% prix de vente et sera versée lors de la promesse de vente qui devra être signée au plus tard le 30 septembre 2016. Le solde du prix de vente sera payable au plus tard dix mois après la signature de la promesse de vente, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette affaire.

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 10** – Le Conseil, **à l'unanimité**, **autorise** le Maire à déposer la demande de permis de démolir et signer tous documents afférents aux biens sis 5 rue Paul Bert.

Rapporteur – M. LOTTEAU

- **N° 11** – Le Conseil, **par 36 voix contre, 6 voix pour, repousse** l'amendement relatif à la proposition de désignation des membres par tirage au sort sous contrôle d'huissier précédé d'un appel à candidature. Le Conseil, **par 37 voix contre, 5 voix pour, repousse** l'amendement relatif à la révision annuelle de la composition du Conseil des Jeunes. Le Conseil, **à l'unanimité approuve** la création d'un Conseil de la Jeunesse, placé sous la présidence du Maire ou de son représentant, **fixe** la composition du Conseil de la Jeunesse comme suit :
  - 2 membres de droit : l'adjoint au Maire délégué à la démocratie locale ; l'adjoint au Maire délégué à l'éducation et à la réussite scolaire

- 25 membres résidant à Puteaux et âgés de 18 à 25 ans au jour de leur désignation par arrêté du Maire.

**Décide** que la désignation des membres sera précédée d'un appel à candidatures et d'un tirage au sort.  
**Dit** que le Conseil de la Jeunesse est un organe consultatif pouvant être sollicité pour tout avis par le Maire, ne disposant pas de pouvoir décisionnel et dont la durée est celle du mandat municipal en cours.  
 Les modalités de fonctionnement du Conseil de la Jeunesse seront précisées, en tant que de besoin, dans le règlement intérieur élaboré par ledit Conseil.

*Sortie de M. Franchi*

Rapporteur – M. DUEZ

- **N° 12** – Le Conseil, **à l'unanimité, autorise** Madame le Maire ou son représentant légal à adhérer à UNICEF France pour un montant de 200 Euros à partir de l'année de signature de la présente convention et pour la totalité de sa durée, **autorise** Madame le Maire ou son représentant légal à signer la convention d'objectifs UNICEF Ville Amie des Enfants annexée à la délibération.

*Sortie de Mme Cazenave et M. Ghanassia*

Rapporteur – M. DUEZ

- **N° 13** – Le Conseil, **par 35 voix contre, 5 voix pour, repousse** l'amendement relatif au déplacement du CCJ de 4<sup>e</sup> et de CM2 à Londres et Strasbourg  
 Le Conseil, **par 35 voix contre, 5 voix pour, repousse** l'amendement relatif à la demande de remplacement de M. Moreau Luchoire.  
 Le Conseil **à l'unanimité, autorise** le déplacement à SAN SEBASTIAN du Conseil communal de Jeunes de 4<sup>ème</sup> et d'une délégation d'élus du 14 au 16 mai 2016 pour représenter la ville, **autorise** le déplacement à LONDRES du Conseil Communal de Jeunes de CM2 et de la même délégation le 29 juin pour représenter la ville et le déplacement au PUY-DU-FOU du Conseil Communal de Jeunes de CM2 et de la même délégation d'élus du 2 au 3 septembre 2016, **accorde** un mandat spécial à Madame le Maire, Mme Anne-Marie AMSELLEM, Maire-Adjoint, et Monsieur Pascal MOREAU-LUCHAIRE, Conseiller Municipal qui représenteront cette délégation à San Sébastian, à Londres et au Puy-du Fou, **autorise** la prise en charge pour les 3 déplacements des frais de transport, d'hébergement et de restauration d'un montant estimé à la somme totale de 5 244 €.

*Retour de Mme Cazenave, de M. Franchi  
 Sortie de Mme Messaoudène et Mme Girard*

Rapporteur – Mme ABKARI

- **N° 14** – Le Conseil, **à l'unanimité, fixe** les tarifs des concessions funéraires et des opérations annexes dans les cimetières de la Ville comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 :

*Concessions funéraires de terrains :*

Désignation	Montant
Décennale	308 €
Trentenaire	640 €
Cinquantenaire	1560 €
<i>Pour les enfants de moins de 12 ans, les montants des concessions fixés au présent tableau sont réduits de moitié.</i>	

*Opérations funéraires :*

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>	
Redevances d'inhumation, d'exhumation, de réduction de corps et de dispersion de cendres	60 € par opération	<i>La taxe d'inhumation est perçue en contrepartie de toute inhumation de cercueil ou d'urne cinéraire dans une concession, cavurne ou columbarium, et de tout scellement d'urne cinéraire.</i>
Caveau provisoire - droit de dépôt	35 € par mois	<i>Tout mois entamé est dû.</i>
Apposition d'une plaque mémoire en cas de dispersion de cendres	100 €	<i>Pour 10 ans.</i>

**Dit** que les autres tarifs et montants de redevances applicables dans les cimetières et non visés à l'article 1<sup>er</sup> restent inchangés.

*Retour de Mme Girard*

Rapporteur – Mme TROPENAT

- **N° 15** – Le Conseil, à l'**unanimité prend** acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2016.

*Retour de Mme Messaoudene et de M. Gahnassia*

*Sortie de Mme Fedon-Trestournelle*

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 16** – Le Conseil, par 37 voix pour et 5 abstentions (*Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara*) **décide** de créer 9 postes d'adjoint administratif principal 2ème classe, 9 postes d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, 16 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 1ère classe, 2 postes d'adjoint du patrimoine 1ère classe, 1 poste à temps non complet de médecin territorial 2ème classe, 3 postes d'infirmiers en soins généraux hors classe, 2 postes d'éducateur principal de Jeunes Enfants, 7 postes d'agent social principal 2ème classe, 4 postes d'agent social 1ère classe, 7 postes d'auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, 2 postes d'auxiliaire de puériculture principale 2ème classe, 6 postes d'ATSEM principale 2ème classe, 1 poste de chef de service police principal 2ème classe, 5 postes de brigadier-chef de police, 5 postes de brigadier de police, 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe, 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal 2ème classe, 1 poste d'ingénieur Chef classe normale, 1 poste de technicien principal 1ère classe, 2 postes d'adjoint technique principal 1ère classe, 15 postes d'adjoint technique principal 2ème classe. **Décide** de supprimer 25 postes d'adjoint administratif 1ère classe, 1 poste d'adjoint administratif 2ème classe, 1 poste de directeur d'enseignement artistique, 1 poste de conservateur de bibliothèque, 5 postes de bibliothécaire, 1 poste d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe, 1 poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe, 1 poste de puéricultrice cadre supérieur de santé, 1 poste de puéricultrice cadre de santé, 1 poste de puéricultrice classe supérieure, 2 postes de puéricultrice classe normale, 1 poste de Médecin hors classe, 2 postes d'infirmier en soins généraux classe supérieure, 1 poste d'infirmier classe supérieure, 1 poste de rééducateur classe normale, 3 postes d'éducateur de Jeunes Enfants, 1 poste de moniteur-éducateur, 1 poste d'assistant socio-éducatif, 1 poste d'agent social principal 1ère classe, 6 postes d'agent social 2ème classe, 10 postes d'auxiliaire de puériculture 1ère classe, 1 poste d'ATSEM principale 1ère classe, 3 postes d'ATSEM principale 2ème classe, 1 poste d'auxiliaire de soins principale 2ème classe, 10 postes de gardien de police municipale, 1 poste de conseiller des activités physiques et sportives, 3 postes d'ingénieur principal, 3 postes d'ingénieur, 10 postes de technicien principal 2ème classe, 2 postes de technicien, 9 postes d'agent de maîtrise, 26 postes d'adjoint technique 1ère classe, 5 postes d'adjoint technique 2ème classe

Rapporteur – M. CAUMONT

- **N° 17** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **approuve** la convention de partenariat pour la mutualisation de l'archivage électronique au niveau territorial des Hauts-de-Seine et la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'externalisation des archives numériques intermédiaires dans un système d'archivage électronique à valeur légale, à conclure entre la commune de Puteaux, le Département des Hauts-de-Seine et les Communes d'Antony, Bois-Colombes, Marnes-la-coquette, Montrouge, Sèvres, Suresnes et Villeneuve-la-Garenne, **autorise** Madame le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, les conventions visées à l'article 1er.

*Retour de Mme Fedon-Trestournelle  
Sortie de M. Métivier*

Rapporteur – Mme ABKARI

- **N° 18** – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **décide** de l'acquisition par la Ville de Puteaux de la collection de documents d'archives et objets, dont la liste est annexée à la délibération, auprès de Monsieur Dominique BLEUNVEN pour la somme de onze mille euros, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document relatif à ladite acquisition.

*Retour de M. Métivier*

Rapporteur – M. MALEVERGNE

- **N° 19** – Le Conseil, **par 35 voix contre et 5 voix pour** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **repousse** l'amendement relatif à la modification des modalités d'application de la tarification aux taux d'effort.

Le Conseil **par 35 voix contre et 5 voix pour** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **repousse** l'amendement relatif aux majorations en cas d'inscription tardive ou d'absence d'inscription aux activités périscolaires, extrascolaires et pour la pause méridienne (y compris la restauration).

Le Conseil, à l'**unanimité**, **approuve** la tarification au taux d'effort, à compter du 1er septembre 2016, des activités périscolaires et extrascolaires (accueils du matin et du soir, du mercredi et vendredi après-midi et des vacances scolaires), de la pause méridienne et des études surveillées conformément aux modalités d'application fixées en annexe à la délibération, **autorise** Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires, notamment auprès de la CAF, et à signer la convention de Prestation de Service Ordinaire y afférente.

*Sortie de M. Ghanem et de Mme Couder*

Rapporteur – Mme GIRARD

- **N° 20** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **autorise** le versement à l'association UNICEF 92 de la recette correspondant aux droits d'entrée, soit 424 € au titre de la 9<sup>ème</sup> édition de la manifestation « La Nuit de l'Eau » et **attribue** une subvention de 1000 euros.

*Départ de Mme Sirsalane qui donne pouvoir à M. Kalousdian*

Rapporteur – Mme GIRARD

- **N° 21**– Le Conseil, à l'**unanimité**, **autorise** le versement dans sa totalité de la recette du 3 avril 2016 liée aux entrées unitaires de la piscine et de l'espace détente du Palais des Sports de l'Île de Puteaux lors de la 30<sup>ème</sup> édition de « Nager à contre cancer » au Comité des Hauts-de-Seine de la Ligue Nationale contre le Cancer.

*Retour de Mme Couder*

Rapporteur – Mme AMSELLEM

- **N° 22** – Le Conseil, à l'**unanimité, autorise** Madame le Maire ou son représentant légal à signer avec l'association ESPACES la convention annexée à la délibération pour l'exercice 2016. Une subvention de cinq mille euros (5 000 €) est attribuée à l'association ESPACES.

*Sortie de M. Poezevara qui donne pouvoir à Mme Hardy*

Rapporteur – Mme AMSELLEM

- **N° 23** – Le Conseil, à l'**unanimité, accorde** une subvention d'investissement d'un montant de neuf cent mille euros (900 000 €) est accordée à l'Office Public de l'Habitat de Puteaux au titre de l'exercice budgétaire 2016. L'O.P.H. devra présenter un état récapitulatif des dépenses visé du Trésorier ou, à défaut, adresser un ordre de service. Dans cette dernière hypothèse, les dépenses devront être justifiées une fois les travaux terminés.

Rapporteur – Mme AMSELLEM

- **N° 24** – Le Conseil, à l'**unanimité, accorde** une subvention de fonctionnement de six cent cinquante mille euros (650 000 €) est attribuée à la Caisse des Ecoles de Puteaux.

Rapporteur – Mme AMSELLEM

- **N° 25** – Le Conseil, **par 37 voix contre et 5 voix pour** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **repousse** l'amendement relatif à l'analyse des besoins sociaux par le CCAS.

Le Conseil **par 36 voix contre et 6 voix pour** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara, M. Hautbourg) **repousse** l'amendement relatif au rapport d'activités du CCAS.

Le Conseil, **par 37 voix pour et 5 abstentions** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) accorde une subvention de quatre millions d'euros (4 000 000 €) au Centre Communal d'Action Sociale de Puteaux pour l'exercice 2016.

*Retour de M. Ghanem et de M. Poezevara*

*Sortie de M. Chambault*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 26** – Le Conseil, **par 35 voix pour, 1 voix contre** (M. Hautbourg) **et 5 abstentions** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **approuve** la proposition de liste des contribuables susceptibles de siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs, telle qu'elle figure dans la délibération du conseil de territoire du 21 mars 2016 de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense.

*Sortie de M. Bernasconi*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 27** – Le Conseil, **par 37 voix pour et 5 abstentions** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **confirme** l'institution, sur le territoire de la commune, de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, en vigueur depuis 2009 pour tous les supports fixes définis par l'article L 581-3 du Code de l'Environnement, soit les dispositifs publicitaires, les enseignes et pré-enseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. **Fixe** les tarifs applicables aux dispositifs publicitaires et aux pré-enseignes au niveau des tarifs prévus par l'article L 2333-10 du CGCT pour les communes dont la population est inférieure à 50 000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale dont la population est supérieure ou égale à 50 000 habitants, soit pour l'année 2017 :

-20 €/m<sup>2</sup>/an pour celles exploitées avec un procédé non numérique,

-60€/m<sup>2</sup>/an pour celles exploitées avec un procédé numérique ;

Ces tarifs étant doublés pour les supports dont la superficie est supérieure à 50 m<sup>2</sup>. Pour les années suivantes : ce tarif sera relevé dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année, comme fixé par l'article L 2333-12 du CGCT,

**confirme** la suppression de l'exonération des enseignes de superficie inférieure ou égale à 7 m<sup>2</sup> (article L 2333-7 du CGCT), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. **Fixe** les tarifs applicables aux enseignes, conformément à l'article L.2333-9-B du CGCT pour les communes dont la population est inférieure à 50 000 habitants, pour l'année 2017 comme suit :

- 15,40 €/m<sup>2</sup> pour les enseignes de superficie totale inférieure ou égale à 12 m<sup>2</sup> ;
- 30,80 €/m<sup>2</sup>, pour les enseignes de superficie totale excédant 12 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>
- 61,60 €/m<sup>2</sup>, pour celles de superficie totale excédant 50m<sup>2</sup>.

Et pour les années suivantes : ce tarif sera relevé dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année, comme fixé par l'article L 2333-12 du CGCT.

*Retour de M. Chambault*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 28** – Le Conseil, **par 35 voix pour, 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **approuve** le compte de gestion Ville de l'exercice 2015 présenté par le Trésorier Principal Municipal de Puteaux.

*Sortie de M. Caumont*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 29** – Le Conseil, **par 35 voix pour, 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **approuve** le compte de gestion du restaurant administratif de l'exercice 2015 présenté par le Trésorier Principal Municipal de Puteaux.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 30** – Sous la présidence de M. DUEZ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Madame le Maire ayant quitté la salle conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil, **par 35 voix pour, 3 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **approuve** les résultats définitifs du compte administratif 2015 du budget principal :

**Section de Fonctionnement :**

- ⊙ Recettes de l'exercice : 185 011 215.12 €
- ⊙ Dépenses de l'exercice : 161 604 011.57 €
- ⊙ Résultat de fonctionnement de 2015 : 23 407 203.55 €
- ⊙ *Résultat de fonctionnement de 2014* : 18 587 799,15 €
- ⊙ **Résultat de clôture cumulé : 41 995 002,70 €**

**Section d'investissement :**

- ⊙ Recettes de l'exercice : 58 018 423.99 €
- ⊙ Dépense de l'exercice : 40 589 986.44 €
- ⊙ Résultat d'investissement de 2015 : 17 428 437.55 €
- ⊙ *Résultat d'investissement de 2014* : 17 074 132,45 €
- ⊙ **Résultat de clôture cumulé : 34 502 570 €**

*Retour de M. Bernasconi et de M. Caumont,  
Sortie de Mme Cazenave et de M. Kalousdian*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 31 – Sous la présidence de M. DUEZ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Madame le Maire ayant quitté la salle conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil, **par 35 voix pour, 3 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **approuve** les résultats définitifs du compte administratif 2015 du budget annexe du restaurant administratif :

**Section de Fonctionnement :**

- ⊙ Recettes de l'exercice : 711 244,44 €
- ⊙ Dépenses de l'exercice : 679 827,56 €
- ⊙ Résultat de fonctionnement de 2015 : 31 416,88 €
- ⊙ *Résultat de fonctionnement de 2014* : 61 604,63 €
- ⊙ **Résultat de clôture cumulé : 93 021,51 €**

**Section d'investissement :**

- ⊙ Recettes de l'exercice : 14 853,88 €
- ⊙ Dépense de l'exercice : 39 956,14 €
- ⊙ Résultat d'investissement de 2015 : - 25 102,26 €
- ⊙ *Résultat d'investissement de 2014* : 13 092,18 €

**Résultat de clôture cumulé : - 12 010,08 €**

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 32 – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **affecte** en recettes du budget primitif 2016 le résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2015 comme suit :

<i>Chapitre</i>		<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
Recettes	002	Résultat de fonctionnement reporté	41 995 002,70 €

**Inscrit** sur le budget primitif 2016 en recettes du chapitre 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté" le résultat d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2015.

<i>Chapitre</i>		<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
Recettes	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	34 502 570 €

*Retour de Madame le Maire qui reprend la Présidence de l'assemblée  
Retour de Mme Cazenave et de M. Kalousdian  
Sortie de Mme Abkari qui donne pouvoir à M. Duez*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 33 – Le Conseil, **par 38 voix pour et 5 abstentions** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **inscrit** en recettes du chapitre 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » du budget primitif annexe du restaurant administratif 2016, l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture 2015 pour un montant de 25 228,99 €, **inscrit** en recettes du chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté », du budget primitif annexe du restaurant administratif 2016, l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture 2015 pour un montant de 67 792,52. €, **inscrit** en dépenses du chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget primitif annexe du restaurant administratif 2016, le déficit d'investissement constaté à la clôture 2015 pour un montant de 12 010.08 €.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 34** – Le Conseil, **par 37 voix pour et 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **fixe** pour 2016, les taux des trois taxes communales comme suit :

- Taxe d'habitation :	13.39 %
- Foncier bâti :	8,93 %
- Foncier non bâti :	12.01 %

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 35** – Le Conseil, **par 37 voix pour, 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **fixe**, pour 2016, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 1,70%.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 36** – Le Conseil, **par 37 voix pour, 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **adopte** le budget annexe 2016 du restaurant administratif rigoureusement équilibré en dépenses et recettes :

	Dépenses Hors Taxes	Recettes Hors Taxes
Section de fonctionnement :	775 792.52 euros	775 792.52 euros
Section d'investissement :	70 228.99 euros	70 228.99 euros

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 37** – Le Conseil, **par 36 voix pour et 6 voix contre** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poezevara, M. Hautbourg) **adopte** le budget primitif 2016 strictement équilibré en dépenses et en recettes :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement :	246 722 755,70 euros	246 722 755,70 euros
Section d'investissement :	139 419 220,70 euros	139 419 220,70 euros

*Sortie de Mme Fedon-Trestournelle et retour de Mme Abkari*

**Vœu déposé :**

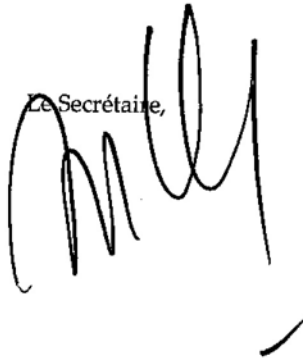
Le Conseil, **par 5 voix pour** (Mme Hardy, M. Grébert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane qui a donné mandat à M. Kalousdian, M. Poézévara,) **et 38 voix contre repousse** le vœu présenté par le groupe Le Rassemblement.

*Retour de Mme Fedon-Trestournelle*



- Ont été entendues les questions orales relatives :
  - au voyage à Gan Yavné
  - au compte-rendu et au procès-verbal du Conseil

La séance est levée à 23h45.

Le Secrétaire,  


Madame Anne-Marie AMSELLEM  
Maire-Adjoint



Le Président,  
  
Joëlle CECCALDI-RAYNAUD  
Maire de Puteaux

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD  
Maire-Adjoint